

J'ai alors écrit au ministère de l'Immigration, à Washington, pour obtenir son rapport, et j'appelle l'attention de mes honorables amis de la droite sur la page 40 de ce document. On y voit que le nombre des immigrants aux Etats-Unis, de provenance canadienne, pendant l'année finissant en juin 1929, se chiffre à 64,440. La même page indique le nombre d'émigrants au Canada, et il est pénible de constater que sur 50,527 personnes qui viennent dans notre pays, 2,706 seulement viennent avec l'intention d'y rester. Les autres 27,821 personnes sont classées parmi les "non émigrants". Ce terme est défini comme suit à la première page du rapport :

Non-émigrant signifie celui qui quitte le pays après un séjour temporaire, ou un aubain ayant ici son domicile permanent et qui quitte le pays avec l'intention d'y revenir.

Naturellement, ce n'est pas là ce que nous cherchons. L'homme qui quitte les Etats-Unis après y avoir fait un séjour temporaire n'est pas une perte pour le Canada, car il a toujours eu son domicile permanent dans notre pays. Celui qui quitte temporairement les Etats-Unis, mais qui doit y retourner pour s'y fixer définitivement, n'est pas un gain pour le Canada. Le rapport établit que sur 30,527 personnes revenues au Canada, 27,821 ne sont pas classées comme "émigrants"; elles avaient leur domicile, soit au Canada, et n'y ont pas renoncé, soit aux Etats-Unis, où elles ont continué d'être domiciliées. Donc, il ne nous revient que 2,706 des 64,440 que nous perdons. Malheureusement, tout ce rapport confirme à maints endroits les chiffres que je viens de citer.

Si vous cherchez à la page 201 le pourcentage de ceux qui nous reviennent des Etats-Unis, que trouvez-vous? L'an dernier, il s'est élevé à quatre pour cent, quatre pour cent de 64,000. L'année précédente, il était de deux pour cent. Auparavant, qu'était-il? Deux pour cent. Il est donc bien vrai que lorsqu'ils s'en vont, nos Canadiens sont perdus pour toujours. Veuillez me dire si vous en avez jamais rencontré un seul qui soit revenu? Je l'avoue franchement, je n'ai jamais vu un Canadien établir domicile aux Etats-Unis, puis revenir au Canada pour y demeurer. La statistique des Etats-Unis est la seule preuve qui puisse nous guider. Et c'est le témoignage auquel nous renvoient les autorités d'Ottawa.

L'honorable M. DANDURAND: Je pourrais présenter à mon honorable collègue des agents canadiens qui le conduiraient dans des villages ou dans des endroits habités exclusivement par des Canadiens revenus des Etats-Unis.

L'honorable M. BEAUBIEN: Je suis content que mon honorable ami appelle mon attention

L'honorable M. BEAUBIEN.

sur ce fait. A tout prendre, il tend à prouver la triste vérité de ce rapport. Durant les vingt-deux derniers mois, de mars 1928 à décembre 1929, le gouvernement de Québec a dépensé \$184,000 pour rapatrier les Canadiens de la province de Québec. Il possède une organisation splendide et l'influence de l'Eglise qui, vous le savez, est heureusement très grande chez mes compatriotes. Il vient de soumettre son rapport à l'Assemblée législative de Québec. Combien de Canadiens croyez-vous que ce service gouvernemental ait rapatriés depuis environ deux ans? Il en a ramené 1,480 seulement. C'est le seul service organisé de ce genre que je connaisse au Canada. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait réussi à rapatrier la plus grande partie des Canadiens qui sont revenus au pays en 1929.

Malheureusement, l'histoire ne finit pas là. L'an dernier, dans cet exode des nôtres, nos pertes, hélas! s'accroissent de nouveau. En 1925, elles se chiffraient à 102,000. En 1927, elles étaient de 84,000. Dans les douze mois finissant en juin 1929, elles étaient diminuées à 64,000, mais depuis le mois de juin, nous avons perdu 39,684 des nôtres. N'avez-vous jamais constaté avec peine, honorables collègues, que nous perdons virtuellement la moitié de l'augmentation produite par la natalité dans notre population?

L'honorable M. FORKE: J'ai les chiffres statistiques, et je les soumettrai plus tard à la Chambre. Durant les années 1927 et 1928, l'immigration au Canada a été plus nombreuse que l'émigration. En 1929, cette dernière a dépassé de neuf l'immigration.

L'honorable M. BEAUBIEN: Certainement, mais votre politique me rappelle l'ancienne fable du "Tonneau des Danaïdes". L'Olympe avait condamné des filles du roi Danaos à verser sans cesse de l'eau dans un tonneau sans fond. Nos Canadiens s'en vont, et vous demandez à des étrangers de venir les remplacer, mais vous ne faites rien pour garder les Canadiens chez eux. Je ne conteste pas le fait que nous avons reçu de l'Europe 140,000 immigrants durant l'année. Mais il est à craindre que ces nouveaux venus ne restent pas au pays. Votre programme qui consiste à amener ici des immigrants pour activer la culture du blé et augmenter notre surproduction, n'apporte aucun réconfort à ceux qui, chaque année, voient un grand nombre de nos compatriotes désertir leurs foyers. Et cette désertion est deux fois plus pénible quand elle se produit dans la province de Québec, qui n'a pas la ressource de remplacer par l'immigration les saignées qu'elle subit.

Me permettez-vous de vous communiquer une lettre qui mérite toute notre attention et